



***Comité d'Examen du processus de
personnalisation d'Africa RiskView***

Appel à experts

1. Contexte

L'Institution de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (Institution de l'ARC) est une institution spécialisée de l'Union africaine (UA)¹. L'Institution de l'ARC est à la tête du Groupe ARC, une institution de financement du développement qui offre des outils et l'infrastructure nécessaire aux pays afin de les aider à gérer leurs risques de catastrophes naturelles et à s'adapter au changement climatique. Elle rassemble actuellement 32 États membres de l'UA et est placée sous la supervision d'un conseil d'administration formé de ministres et d'experts africains. La conception et la phase de mise en place de l'ARC ont été gérées par le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), qui continue de fournir des services d'appui administratif à l'Institution de l'ARC par le biais d'un contrat de prestation de services administratifs.

En 2014, l'ARC a lancé son premier produit d'assurance destiné à ses membres par le biais de sa filiale financière, la Société d'assurance de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques (ARC Ltd). ARC Ltd est une société d'assurance mutuelle hybride spécialisée. Elle est aussi le premier organisme de mutualisation des risques de catastrophes naturelles, en ce qu'elle regroupe les risques en émettant des contrats d'assurance aux gouvernements participants et en transférant ces risques sur le marché international.

2. Objectif du comité d'examen du processus de personnalisation(CEPP)

Le modèle et logiciel Africa RiskView sont proposés aux pays travaillant avec l'Agence ARC pour modéliser l'impact de la sécheresse. Avant d'utiliser Africa RiskView pour la modélisation des risques de sécheresse, les États Membres procèdent à la personnalisation du logiciel afin d'adapter les paramètres du modèle aux conditions agrométéorologiques du pays concerné. Les caractéristiques du modèle de sécheresse d'*Africa RiskView* font que même une légère modification des données d'entrée saisies par l'utilisateur peut se traduire par des variations importantes en termes de pertes modélisées. Il est donc important que l'Institution de l'ARC prenne toutes les mesures nécessaires pour optimiser la personnalisation d'*Africa RiskView* dans les pays concernés. Si l'on peut s'attendre à ce que les estimations du modèle varient en fonction de la répartition des précipitations d'une année à l'autre, les autres paramètres de personnalisation du logiciel doivent être maîtrisés, bien compris et bien expliqués. La personnalisation et la sélection des paramètres réels d'entrée du modèle d'*Africa RiskView* sont essentielles à une estimation des pertes correspondant à celles évaluées sur le terrain.

Suite à la recommandation soumise par le Secrétariat de l'Institution de l'ARC (le Secrétariat) aux deux organes directeurs de l'ARC et acceptée ces derniers, le CEPP a été mis en place sous la forme d'un comité consultatif de sept à huit experts techniques. Il a pour mission de :

- procéder à un examen complet des processus de personnalisation d'*Africa RiskView* engagés par les pays membres de l'ARC ;
- se prononcer sur le bien-fondé des paramètres de personnalisation sélectionnés ;
- formuler des recommandations et des directives en termes d'amélioration des processus de personnalisation ;
- le CEPP peut également présenter des recommandations au Secrétariat concernant

l'aide à apporter aux pays lors des processus de personnalisation.

3. But du mandat

L'objectif de ces termes de référence est donc de rechercher des experts pour aider l'ARC à passer en revue les personnalisations du modèle de sécheresse dans les pays suivants: (a) l'Afrique occidentale et centrale, et (b) l'Afrique orientale et australe. Les experts retenus devront examiner toute la documentation pertinente concernant les personnalisations dans le pays, participer aux ateliers de révision (3 à 5 jours en fonction du nombre de pays examinés) et contribuer à la production d'un rapport de révision technique décrivant clairement les forces et faiblesses de la personnalisation des modèles de sécheresse par pays et fait des recommandations pour les améliorer.

4. Qualification et expérience des experts

Les meilleurs experts doivent posséder un diplôme universitaire supérieur (doctorat de préférence ou maîtrise avec plus de 10 années d'expérience sur le terrain) dans les domaines de l'agrométéorologie, de la télédétection et de l'observation de la Terre, de l'évaluation et de l'analyse de la vulnérabilité / sécurité alimentaire et de l'agronomie. Aditionnellement:

- Les candidats potentiels doivent avoir une expérience de travail en Afrique orientale, occidentale et australe et faire preuve d'expérience et de connaissances des systèmes agricoles prévalant dans ces régions.
- Les experts potentiels devraient actuellement travailler en tant que chercheurs, universitaires, praticiens ou experts en modélisation agrométéorologique, basés soit en Afrique subsaharienne, soit fortement concentrés sur la région.
- Soyez disponible pour voyager lors d'ateliers de révision sur le continent.

5. Exigences linguistiques

Tous les candidats potentiels doivent maîtriser l'anglais et / ou le français (à l'écrit et à l'oral).

6. Durée du contrat et rémunération

Lors de la sélection, chaque expert siégeant au CRC passera un contrat de service (le contrat de service) avec l'agence ARC, décrivant les termes et conditions dans lesquels l'expert fournira ses services à l'agence ARC. Les experts reçoivent un tarif journalier pour l'examen des personnalisations, y compris les travaux individuels et les jours de réunion du CRC. Le taux journalier est fixé sur la base des règles de l'agence ARC. En outre, lorsqu'il assiste aux réunions sur invitation du Secrétariat en dehors du pays de résidence de l'expert, celui-ci a droit au remboursement des frais de voyage et de l'indemnité journalière pour la durée de la réunion. Les experts sélectionnés seront éligibles au CRC pour une période n'excédant pas trois ans.

7. Processus de candidature

Tous les experts souhaitant être sélectionnés pour le comité de révision de la personnalisation doivent envoyer leur CV à:

Mr Benard Onzima (benard.onzima@africanriskcapacity.org) and Lucy Nyirenda (Lucy.Nyirenda@africanriskcapacity.org) by 30 April 2019.

For all queries please contact the following ARC Officers:

Mr. Benard Onzima

Head, Technical Support Division

African Risk Capacity Secretariat

E-mail: benard.onzima@africanriskcapacity.org

Tel: +27 (0) 11 517 1535

Mob: +27(0)78 972 4204

Ms. Lucy Nyirenda

Programme Director

African Risk Capacity Secretariat

E-mail: Lucy.Nyirenda@africanriskcapacity.org

Tel: +27 (0) 11 517 1535

Mob: +27 (0) 82 908 1407